

Le huit avril deux mille vingt-et-un, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni au Centre Culturel et de Congrès à Paray-le-Monial, sous la présidence de Monsieur Gérald GORDAT, suivant convocation en date du deux avril deux mille vingt-et-un affichée le même jour.

**DELIBERATION N° 2021-042 – FINANCES
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021
(BUDGET PRINCIPAL, DECHETS MENAGERS, SPANC, OFFICE DU TOURISME,
MAISON DE SANTE, PORT DE PLAISANCE, BARBERECHE, LIGERVAL, GEMAPI,
ZAC DES MURIERS ET LIGERVAL)**

La Communauté de Communes Le Grand Charolais à fiscalité professionnelle unique a été créée au 1^{er} janvier 2017.

Le budget 2021 correspond à un budget type en raison de l'absence d'ouverture de nouveaux équipements.

La crise sanitaire intervenue se poursuit en 2021. Les conséquences sur le fonctionnement des services aux usagers sont caractérisées soit par une certaine insensibilité à l'exemple des crèches et des structures petite enfance qui ont continué à fonctionner presque normalement, soit par une chute des recettes qui s'accompagne d'une diminution des charges à l'exemple des piscines.

L'inconnue majeure reste les conséquences de la crise sanitaire sur le tissu économique local. On ne mesure pas encore toutes les conséquences de la crise sur les recettes de fiscalité de la Communauté de Communes Le Grand Charolais.

La CVAE et la CFE seront vraisemblablement impactées en 2021 dans une proportion encore inconnue. Les prévisions de recettes fiscales du budget 2021 ont donc été prudentes. A ce jour nous ne disposons pas des recettes prévisionnelles de fiscalité et de dotations qui nous sont communiquées en principe chaque année par les services de l'Etat.

C'est donc un budget prudentiel qui se ménage des réserves de fonctionnement pour faire face à une baisse potentielle des recettes fiscales certaines mais encore difficiles à quantifier. Ces réserves s'affichent clairement en dépenses imprévues. Ce choix est motivé par l'indispensable autorisation du Conseil Communautaire pour affecter cette réserve.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les projets de budgets primitifs joints en annexe : Budget principal, Déchets ménagers, SPANC, Maison de santé, OTI, Port de plaisance, Barberèche, ZAC, GEMAPI et LIGERVAL,

Vu l'avis favorable de la commission administration, finances et mutualisations du 23 mars 2021,

Vu l'avis favorable du Bureau exécutif des 18 et 25 mars 2021,

Vu la consultation du Conseil des maires en date du 29 mars 2021,

Après interventions du Président Gérald GORDAT, Magali DUCROISET et Jean-Baptiste LEFORT,

**Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand
Charolais,
après en avoir délibéré,**

DECIDE

- ↪ **d'arrêter le Budget primitif de la Communauté de Communes Le Grand Charolais et de ses budgets annexes pour l'exercice 2021 aux sommes ci-dessous (opérations d'ordre comprises), conformément au montant par chapitre indiqué dans les documents budgétaires annexés :**

BP 2021	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT		TOTAL	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget Principal	28 592 862,00	7 974 268,00		36 567 130,00	
Déchets Ménagers	5 329 988,00	558 704,00		5 888 692,00	
Spanc	394 534,00	22 950,00		417 484,00	
Gemapi	114 104,88			114 104,88	
Office de Tourisme Intercommunal	232 555,00	232 555,00		465 110,00	
Port de Plaisance	113 280,00			113 280,00	
Maison de Santé de l'Arconce	69 095,00	40 875,00		109 970,00	
Zac des Muriers	177 700,00	140 006,00		317 706,00	
Ligerval	3 818 247,69	3 875 103,53		7 693 351,22	
Barberèche	1 367 495,00	13 402,00	957 402,00	1 380 897,00	2 324 897,00
Total des Budgets	40 209 861,57	12 857 863,53	13 801 863,53	53 067 725,10	54 011 725,10
				-944 000,00	

- ↪ **d'autoriser le Président, ou son représentant, à inscrire des subventions aux budgets annexes suivants :**

- **186 330 € au budget Office de Tourisme intercommunal,**
- **181 495 € au budget Barberèche,**
- **5000 € au budget Maison de Santé,**
- **61000 € au budget Le Port de Plaisance,**
- **110 000 € au budget ZAC des Muriers,**

afin de procéder aux écritures comptables inscrites au budget primitif 2021 concernant les subventions de fonctionnement des budgets annexes,

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Envoyé en préfecture le 19/04/2021

Reçu en préfecture le 19/04/2021

Affiché le

ID : 071-200071884-20210408-DEL2021_042-DE

Nombre de conseillers en exercice : 74
Membres présents à la séance : 61

Secrétariat de séance assuré par : Marie-France MAUNY
Votants : 66

Titulaires présents :

Membres du Bureau : Gérald GORDAT, André ACCARY, Magali DUCROISET, Elisabeth PONSOT, Patrick BOUILLON, Marie-France MAUNY, Christian LAROCHE, Jacky COMTE, Pierre BERTHIER, David BEME, Philippe DUMOUX, Bérénice PORTIER, Catherine CLERGUE, Patrick PAGES, Gilles PERRETTE, Nicolas LORTON, Daniel BERAUD, Julien GAGLIARDI, Fabien GENET.

Délégués communautaires :

Louis ACCARY, Céline BIJON, Annie BOISSARD, Georges BORDAT, Éric BOURDAIS, Chantal CHAPPUIS, Nathalie COQUELIN, Romuald COSSON, Anne DEGRANGE, Jean-Bernard DESCHAMPS, Thierry DESJOURS, Paul DUMONTET, Roger DURAND, Nicole GEORGES, Stéphane JOURNET, Nathalie LELIEVRE, Pascal LOPES DE LIMA, Aurélie MANTOUE, Myriam PEJOUX, Aurore PERRIER, Richard PERRIER, Jean-Louis PETIT, Pascal RAMEAU, Emmanuel REY, Lolita RODRIGUEZ, Edith TERRIER, Daniel MELIN, Marie-Agnès FORGEAT, Dominique NUGUE, Gérard LALLEMENT, Jean-Baptiste LEFORT, Daniel THERVILLE, Michel TRAVELY, Fabrice CHARLES, Guillaume CHAUVEAU.

Délégués ayant donné pouvoir : Hubert BURTIN à Patrick BOUILLON, Laetitia DE SOUSA à Catherine CLERGUE, Cédric FRADET à Guillaume CHAUVEAU, Bernard PLET à Myriam PEJOUX, Marc TABOULOT à Pierre BERTHIER.

Suppléants présents : Michel ARNOUX, Gilles BALLY, Bernard GAUTHIER, Jean Michel ROSSAT, Gérard BODET, Elodie HENRY, Patrice MAILLY.

Délégués non suppléés non représentés : Gérard DUCHET, Bernard MAILLET, François FORET, Thierry AUCLAIR, Béatrice LECONTE, Laurent DUMEUSOIS, Jean-Claude MICHEL, Jean-Marc NESME.

Ont signé au registre les membres présents
Fait et délibéré en séance, le 08 avril 2021
Pour extrait conforme

Gérald GORDAT
Président du Grand Charolais

The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES' at the top and 'LE GRAND CHAROLAIS' at the bottom. The signature is a stylized, cursive script.